

Entrepreneurs d'Avenir



Descriptif

Entrepreneurs d'avenir veut promouvoir un nouveau modèle pour l'entreprise et la société où la compétitivité doit se conjuguer avec le respect de l'individu, de son bien-être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales. Les entreprises d'avenir sont celles capables de générer un nouveau type de croissance fondé sur l'efficacité et la responsabilité, l'équité et la durabilité. La charte des **Entrepreneurs d'avenir** énonce leurs valeurs.

Les dimensions d'éthique et de soutenabilité doivent être fondamentales et stratégiques pour les acteurs économiques car elles deviennent l'essence même du progrès économique et permettent ainsi de répondre aux attentes des parties prenantes, de la société et de faire face aux menaces pour notre planète.

Il y a de nombreux entrepreneurs et dirigeants de PME pour qui l'humain, l'environnement et le vivre ensemble, c'est-à-dire le développement durable, se retrouvent au cœur des projets, des produits et des services (commerce équitable, aide à la personne, respect de l'environnement...), en pilier des activités, en repère des modes de management et de gouvernance.

Entrepreneurs d'avenir est une communauté de dirigeants engagés partageant une vision de la société et oeuvrant à la fois à titre individuel et au titre de leur entreprise pour développer, au delà du seul champ économique, la responsabilité et la contribution de l'entreprise pour faire progresser la société, en faisant changer les concepts et les pratiques de conduite des affaires.

Pour impulser ce nouveau modèle de croissance durable, nous identifions les organisations où les avancées sociales, environnementales et sociétales sont les plus innovantes afin de promouvoir les plus exemplaires.

Des communautés régionales ou nationales de dirigeants se constituent autour de thèmes et actions à porter. Les thématiques traitées sont les suivantes : la charte des actionnaires d'avenir, vers une politique sociale responsable et innovante dans l'entreprise, la formation des dirigeants, évaluation et impact sociétal, comment changer d'échelle, l'éco-responsabilité, rse et marchés publics, les achats responsables, l'entreprise au féminin, vers un business-model d'avenir...

Cette démarche a abouti au lancement du premier Parlement des **Entrepreneurs d'avenir** le jeudi 4 juin 2009 à l'Assemblée nationale. Le deuxième Parlement a eu lieu les 12 et 13 mai 2011 à Nantes. Le troisième s'est tenu les 5 et 6 novembre 2013 à Paris au Conseil économique social et environnemental.